

Nos réf. : CRAT/14/AV.50
BB/LP

Le 30 janvier 2014

Avis de la CRAT relatif à l'avant-projet de plan de la revitalisation urbaine dite « Rive droite » à TOURNAI

Conformément à l'article 474 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur le dossier de revitalisation urbaine.

1. CONTEXTE DU PROJET

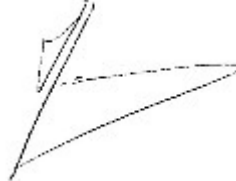
<u>Brève description du projet</u> :	Revitalisation urbaine dont le projet privé vise la construction de deux immeubles d'un total de 42 appartements, situés en partie sur le site des anciens établissements de la Clinique Saint-Georges. Le projet public vise le réaménagement des quais Saint-Brice et Dumon, ainsi que du Square Becquerelle. Le projet s'accompagne de la construction d'un nouveau siège pour l'intercommunale IDETA et d'une crèche.
<u>Demande</u> :	Revitalisation urbaine
<u>Localisation</u> :	Tournai, en rive droite de l'Escaut, entre le Quai Saint-Brice, le Quai Dumon et la rue du Becquerelle
<u>Demandeurs</u> :	Ville de Tournai, société immobilière Dherte
<u>Autorité compétente</u> :	Gouvernement wallon
<u>Date de réception du dossier</u> :	08 novembre 2013

2. AVIS

Dans la mesure où la nouvelle proposition présentée ne paraît pas être d'une qualité supérieure au projet de 2011 et qu'elle ne répond pas aux recommandations émises par la CRAT dans son précédent avis (Réf. : 11/CRAT-A.330-AA, la CRAT maintient son avis défavorable sur le dossier de revitalisation urbaine dite « Rive droite » à Tournai.

La CRAT estime en effet que la nouvelle proposition d'aménagement de l'espace public ne répond pas à sa recommandation de 2011 qui consistait à demander une réduction du nombre d'emplacements de stationnement au niveau du square Becquerelle et de la place Dumon afin de mieux mettre en valeur ces deux espaces et de rencontrer ainsi pleinement les objectifs définis dans le dossier initial qui visent à créer des espaces propices à la vie de quartier essentiellement dédiés aux piétons. A cet égard, elle suggère à nouveau de poursuivre la réflexion sur la manière la plus adéquate de créer un espace de qualité autour du square Becquerelle (classement de l'ensemble des voiries entourant le square en zone 30, choix des matériaux pour la création d'un espace unique de façade à façade...).

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président